



**PROCÈS VERBAL du BUREAU DIRECTEUR du  
27/02/2019 à 18H00**

Le 27 Février 2019 à 18H00, les membres du bureau directeur de l'association CLUB DE HOCKEY AMATEUR DE ROUEN se sont réunis à la Patinoire de l'île Lacroix Avenue Jacques Chastellain 76000 ROUEN.

Le comité directeur est présidé par Mr Thirion Jean Patrick, Président.

Il a été noté la présence des 7 membres du bureau directeur et la présence de 2 salariés invités.

Présents : Mr QUEMION (membre), MR BENOIST (Vice-Président), MR THIRION (président), MME PLAQUEVENT (Trésorière), MME CHAUMONT (secrétaire générale), MME VILLAIN (membre), MR TANESIE (membre), MR JEAN (salarié), MR RENARD (salarié).

L'ordre du jour étant très conséquent, Mr Thirion demande aux membres d'être concis et efficaces dans les propos.

Mr Thirion énumère les différents points à aborder.

**Salariés :**

Un point sur les salariés avec des situations particulières et différentes ont été entendues.

Une note de service stipulant et rappelant le lieu de travail (patinoire de l'île Lacroix) des salariés sera envoyée le plus rapidement possible suite à l'observation de plusieurs dérives observées.

Un Entretien entre Rémi Péronnard et JP Thirion a eu lieu afin de faire un point sur sa première année au club sous contrat à durée déterminée, les 2 parties sont positifs. Mr Péronnard souhaite connaître son évolution au sein du CHAR et sa reconduction. Poursuivre l'aventure avec la même base de contrat ou sur une évolution de poste.

Le CDI de Mr Péronnard est validé par le bureau directeur et sera présenté au comité directeur.

**Affaire de quatre joueurs U17 Elite lors d'un déplacement à Grenoble :**

Un Conseil de discipline a eu lieu le 13/02/2019. Sa composition datant du Conseil d'Administration du 18 mai 2018. Monsieur Benoist étant en République Tchèque avec l'équipe U15, il est remplacé par Madame Catherine Plaquevent. Le Conseil étant composé de quatre personnes, il est apparu nécessaire de rajouter une cinquième personne pour « faire le nombre impair » en la personne de Monsieur Dominique Quemion.

Quatre licenciés n'ont pas respecté l'article 3 du règlement intérieur du club lors d'un déplacement de match de championnat U17 à Grenoble les 02 et 03 février 2019.

L'analyse des faits a été rapporté au Président dès le lundi matin par le staff. Un compte rendu d'incident a été produit à la demande du Président.

Suite au conseil de discipline une suspension de six semaines dont une semaine ferme est ordonnée aux quatre joueurs.

Suite à cette décision, les parents ont demandé un recours par lettre recommandée s'appuyant sur l'article 19 de la FFHG.

Mr Thirion a répondu que ce règlement disciplinaire ne s'appliquait pas au CHAR. Nous sommes une structure juridique indépendante avec notre propre règlement intérieur.

Mr Thirion signale que c'est une affaire interne au club et qu'elle ne concerne pas la FFHG. Aucun compte rendu écrit ne sera transmis à la fédération ou à la Direction Technique Nationale.

Fort de cette expérience, l'avocat du club préconise par écrit quelques évolutions nécessaires du règlement intérieur du club.

### **Pôle Espoirs :**

Un conseil de discipline est convoqué semaine 10 pour deux joueurs. Ce sont les comportements des individus en classe qui sont en cause. Le double projet (sportif et scolaire) s'impose à la structure et aux membres.

### **Projection des travaux :**

Depuis lundi 25 février 2019, l'entrée des licenciés doit se faire par la rotonde. La phase 1 est bientôt terminée, la phase 2 va démarrer. Le parking « joueur » est interdit au public. Une information à tous les parents et licenciés est régulièrement faite par Mr Sébastien Jean afin d'informer nos licenciés. La petite glace est dorénavant fermée, les clubs de glace ont trouvé un terrain d'entente pour la répartition des heures de glace. Deux de nos catégories perdent 1 heure de glace, Christophe Renard veille à la mutualisation de certains créneaux afin que chaque catégorie soit au même niveau.

### **Performance glace :**

Après un mois de négociation entre le ROC-CHAR et Monsieur Philippe Leroux Président du Comité Régional des sports adaptés les partis s'étaient entendus sur les espaces partagés et le fonctionnement du centre. Le vendredi 22 février 2019 par email aux élus de la ville Monsieur Leroux a formulé une demande non conforme aux négociations en demandant l'utilisation de 1/5 de l'espace total.

Le samedi 02 mars 2019 lors d'un CD Monsieur Leroux a quitté la Présidence du comité régional et n'est donc pour le moment plus notre interlocuteur.

La présidente du ROC et le président du CHAR ont mandaté Mr Sébastien Jean pour travailler sur le projet.

Un email du Directeur du Patrimoine et des Bâtiments de la ville de Rouen confirme que les fluides seront à la charge de la mairie.

Des devis sur certains travaux sont en cours.

Plusieurs contacts sont faits pour avoir des fournitures gratuites (peinture, ciment, Map, outils....)

Le CHAR est toujours en attente de l'administration municipale de la convention d'utilisation du bâtiment.

Le CHAR souhaite rester le porteur du projet.

Daniel Carlson (plombier) va aider pour la plomberie. Il faut trouver des bénévoles pour travailler.

Si la convention ne nous est pas présentée au moment de la fermeture complète de la patinoire il nous faudra demander au maire de prendre un arrêté en conséquence afin que nous puissions poursuivre notre activité.

Deux devis de glace synthétique ont été réalisés par l'entreprise Glice:

Glace synthétique + balustrade 48000 euros

Glace synthétique 22000 euros

En parallèle, la société Synerglaçe a été sollicitée pour financer le projet en totalité. Négociation en cours.

Mr JP Thirion souhaite que lors du prochain comité directeur, une visite du centre « performance glace » soit organisée avant le début de la réunion.

#### **MINI BUS :**

Une étude a été réalisée sur le coût des mini bus au sein du CHAR.

Présentation faite par Jérôme et préparée en collaboration avec Catherine Plaquevent. Comparaison entre trois mini bus ou deux mini bus et une location et la location car avec la société flibus sur une saison U17. Un tableau récapitulatif va être présenté lors du comité directeur.

La solution de deux mini bus + Thiery et le flibus pour les déplacements U17 élite est adoptée à l'unanimité pour présentation au comité directeur.

#### **DEFICIT DES CATEGORIES**

Voir tableau.

3 solutions sont proposées avec une analyse approfondie des chiffres par catégorie.

La 3ème solution semble la meilleure, elle consiste à augmenter toutes les cotisations en partant de la plus petite catégorie vers la plus grande catégorie en modulant le tarif en fonction de la pyramide. Une étude plus approfondie va être réalisée pour fixer des tarifs.

Monsieur JP Thirion va se rapprocher de Monsieur Romain Farruggia Président du Fond de dotation « Les Dragons » afin d'étudier la possibilité d'un fond de solidarité afin de soutenir les familles les plus en difficultés.

#### **DIVERS :**

##### **Sponsoring :**

Une société extérieure souhaite acheter une prestation pour un match pro. L'idée serait d'équiper une salle au centre performance glace, de faire un buffet, et d'acheter des places au RHE-76. A voir si cela est possible.

##### **Remarque d'un parent :**

Mme Dixie Chaillé de Néré a interpellé Christophe Renard afin de l'informer de problème dans les vestiaires entre les joueurs U13 lors de la tournée en Finlande (attouchement entre eux et propos déplacés).

Une prévention sera faite par le CHAR afin d'informer les joueurs de ce qui doit se faire et ne pas se faire dans un vestiaire.

##### **Subventions :**

Voir tableau concernant l'évolution des subventions.

##### **Commotions cérébrales :**

Le char n'organisera pas de session de prévention comme évoqué lors du précédent comité directeur.

## **Relation avec la présidente de l'ESPAR.**

Madame Corinne Villain souhaite connaître le type de relation avec la nouvelle Présidente de l'ESPAR.

Monsieur JP Thirion indique que pour le moment se sont des échanges cordiaux. Sur les problématiques de planning et des travaux, le CHAR a apporté une solution permettant à l'ESPAR de placer un créneau loisirs le samedi matin. La Présidente en était très heureuse.

## **Finlande U13:**

Le voyage s'est très bien passé. Les Parents ont trouvé cela très bien, Le coach estime qu'au niveau sportif il y a beaucoup à apprendre de ce pays, et les enfants sont ravis.

Cout de revient par enfant : 1000 euros. Le Projet est validé pour l'an prochain.

Teija Gaultier va faire un compte rendu et un roadbook, ce qui permettra au CHAR de continuer le projet avec de nouveaux parents au cours des prochaines saisons. Le CHAR remercie Teija pour son investissement pour l'organisation de ce voyage depuis presque deux ans.

## **Créneaux de glace pour combler le manque de glace actuel et en Avril l'absence de glace :**

Mr JP Thirion va voir avec Christophe Renard et Sandrine Devaux la Présidente du ROC pour officialiser les créneaux demandés sur Louviers.

## **Stage d'été :**

JP Thirion va provoquer une réunion avec Christophe Renard et Rémi Péronnard. Il n'y aura pas de glace à Rouen :

Stage à Cléon pour aout de U7 à U13 ;

Stage de préparation pour U15 et U17 avec un lieu à définir.

U15 : 7 jours en République Tchèque et enchaîner avec le tournoi d'Amiens et après Cholet. La preuve technique doit être faite pour Cholet. En effet, son cout n'est pas négligeable.

U17 : La préparation passera à nouveau par le tournoi de Pralognan.

## **Candidature et organisation des championnats du monde en 2020 :**

U18 en AVRIL OU U20 en DECEMBRE

Courrier envoyé à Mr Tardif pour la candidature. Ribou gère ce courrier.

## **Sporteasy :**

La Gestion des entrainements et les tableaux sportifs sont parfaits pour le fonctionnement des activités techniques. Les entraineurs font un retour positif sur l'utilisation de ce logiciel.

Par contre la communication interne autre que liée aux organisations des entrainements ou des matchs pour le club doit se faire par email.

-----  
Le comité directeur après en avoir délibéré signale que la totalité des résolutions de cette réunion sont adoptées à l'unanimité des présents.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h45

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal du bureau directeur qui s'est tenu le 27/02/2019.

MR THIRION Jean-Patrick

Président

Mme CHAUMONT Nadine

Secrétaire